

# PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 15 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le 15 janvier à 20h30.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au siège du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Mme Carole ROIRE, Maire.

**Présents** : MM. DE VAUJANY, CASTILLE, BARTON, CROS, VIDAL, Mmes ROIRE, DUCLERCQ, BAYSSIÈRES, PELOUX, PENON ;

**Arrivée en cours de séance** : Mme BLOT (20H52) ;

**Absentes excusées** : Mmes KEMPEN (procuration à Mme DUCLERCQ Michèle), COUTIER (procuration à Mme PENON Monique) ;

**Absents** : MM. DELMON, MATEOS ;

**Secrétaire de séance** : Mme BAYSSIÈRES Katia

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 20 h 45.

## **AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE 25 % DES CREDITS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2017**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de la commune au titre de l'exercice 2017 ; donne tout pouvoir à Madame le Maire pour mener à bien cette opération.

*Arrivée de Sandrine BLOT*

## **BUDGET COMMUNAL, DECISION MODIFICATIVE N° 3**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications du Budget communal 2017, comme suit :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
TOTAL			0.00		
7391171	Dégrèvement TF sur prop. non bâties en faveur jeunes agriculteurs		+ 1 669.00		
615221	Entretien et réparation bâtiments		- 1 669.00		

Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour mener à bien cette opération.

## **SALLE MULTI-ACTIVITES, TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION, AVENANT N° 3**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de réaliser des travaux supplémentaires ; approuve le devis suivant  
→ Alimentation électrique depuis nouveau comptage ENEDIS, fourniture et pose de câble, dépose de la liaison entre le TGBT et l'ancien disjoncteur de branchement, lot n° 7 : devis SASU BOSCHET d'un montant de 1 148.55€ HT soit 1 378.26 € TTC ;

→ Alimentation de radiateurs pour les vestiaires, radiateurs verticaux, remplacement d'un aérotherme, lot n° 8 : devis Ets RIGO d'un montant de 3 699.00 € HT soit 4 438.80 € TTC ;

Dit que la dépense a été inscrite au Budget de la Commune ; autorise Mme le Maire à signer tous les documents en rapport avec la présente délibération.

## **VOTE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION**

Sujet ajourné, il est proposé de rencontrer Cécile GARY, directrice du groupe scolaire, pour définir les besoins dans le cadre du PPMS "Risques Majeurs".

## **ADHESION A LA CONVENTION "ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE" DU CDG 47**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adhère à la nouvelle convention "Accompagnement numérique" à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ; autorise le paiement au CDG 47 des sommes dues ; dit que la dépense sera inscrite au Budget 2018 de la Commune ; donne tout pouvoir à Mme le Maire pour mener à bien cette opération et signer la convention avec le CDG 47.

## **AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AUX « SERVICES INTERNET » DU CDG 47**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de signer l'avenant à la convention d'adhésion "Services Internet" du CDG 47 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction ; autorise le paiement au CDG 47 des

sommes dues ; dit que la dépense a été inscrite au Budget 2018 de la Commune ; donne tout pouvoir à Mme le Maire pour mener à bien cette opération.

### **OPTIMISATION DES DEPENSES**

Le Conseil municipal, à l'unanimité; refuse la prestation proposée par le Cabinet JURICIA CONSEIL, donne tout pouvoir à Mme le Maire pour mener à bien cette opération.

### **FIXATION DU PRIX DE VENTE DU BATIMENT "ANCIENNE PERCEPTION"**

Le Conseil municipal, à la majorité des membres (11 voix POUR ; 1 ABSTENTION : M. VIDAL Jacques) : fixe le prix de vente du bâtiment "ancienne perception" à 130 000,00 € ; autorise Mme le Maire à réaliser toutes les démarches auprès des agences immobilières et de l'office Notarial et autorise Mme le Maire à signer tous les documents en rapport avec la présente délibération.

### **QUESTIONS DIVERSES**

*Carole ROIRE :*

→ Informe qu'un Comité de suivi intercommunal de la redevance incitative va être mis en place. Un élu souhaite-il y siéger ? Aucun élu ne s'est manifesté pour rejoindre le Comité de suivi.

Guy BARTON demande comment vont être traités les déchets émis par les associations lors de manifestations ou par les camping-caristes ? Carole ROIRE, il s'agit justement de l'objet de ce Comité de suivi (Que choisir pour notre territoire ?).

→ Fait part aux élus d'un projet d'acquisition d'un algeco sanitaire au rugby. Le montant s'élève à 3 000.00 € HT (hors transport et grutage). Remercie Mme PENON Monique pour sa visite sur place. Les élus, à l'unanimité, sont favorables à cet achat.

*Monique PENON :*

→ Fait part aux élus d'une information transmise par plusieurs administrés qui s'interrogent sur la présence de pigeons sans vie sur la voie publique (Carole ROIRE demande au secrétariat de prendre contact avec le cabinet vétérinaire de Cancon pour les suites à donner à cette situation).

*Guy BARTON :*

→ Regrette que les familles des élèves du groupe scolaire Yves Delbastay n'aient pas été consultées par le biais d'un questionnaire concernant les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018.

*Mickaël CROS :*

→ Regrette la disparition du service Carte Grise à la Préfecture. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les démarches concernant les cartes grises ne peuvent être effectuées qu'en ligne, sur une plateforme dédiée. Les demandes en ligne n'aboutissent que rarement pour de nombreux usagers (collectivités et particuliers). Des professionnels ont créé un service marchand pour réaliser cette opération et ne semblent pas rencontrer de difficultés. D'où une forte interrogation.

Fait à Cancon, le 17/01/2018  
Madame le Maire, Carole ROIRE